

Infrastructures

Réponse à une consultation 18.01.2018

Étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/35

economiesuisse soutient la prochaine étape d'aménagement du rail visant à garantir le bon fonctionnement du transport ferroviaire et s'exprime en faveur de la variante 2035. À noter toutefois que cette variante constitue le maximum envisagé. Quant au crédit d'engagement, il ne doit pas dépasser les 11,5 milliards de francs évoqués. Pour la suite des travaux, il convient surtout d'améliorer la transparence pour pouvoir garantir l'efficacité et l'acceptabilité financière du projet. Les conditions-cadre du fret ferroviaire doivent en outre être améliorées davantage.